



MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE L'ÉCHANGEUR A115

Au conseil municipal du 24 septembre 2009, le groupe socialiste a déposé une motion contre le projet d'échangeur A115.

Le débat ainsi ouvert a amené Sébastien Meurant à accepter une rencontre avec les élus de toute tendance politique afin d'aboutir à une motion commune au prochain conseil municipal qui aura lieu le 19 novembre. Cette rencontre a eu lieu le 14 octobre.

MOTION ARRETEE AU 14 OCTOBRE 2009

Le conseil municipal de Saint-Leu-la-Forêt réuni en séance le 19 novembre 2009 prend acte du projet d'aménagement de la partie nord de la Plaine de Boissy sur la commune du Plessis-Bouchard.

Ce projet prévoit actuellement la construction d'un double échangeur et une liaison entre la RD 506 (Ermont) et la RD 502 (Saint-Leu-la-Forêt) financés par le Conseil Général du Val d'Oise.

Au regard des nuisances que générera ce double échangeur à proximité de logements, groupes scolaires et équipements sportifs, conformément à l'article 1 de la Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, nous demandons une révision de la décision publique respectant les objectifs de santé publique et préservant l'environnement de nombreux habitants et usagers concernés.

Toute politique publique de construction d'infrastructure routière doit être menée en concertation avec les habitants, les élus et les associations locales.

Le quartier de la plaine est un quartier en pleine évolution. La municipalité y envisage la création d'une coulée verte sur l'ancienne cinquième avenue, la réalisation et la rénovation d'équipements publics ainsi que l'aménagement de la zone du bois d'Aguère.

→

Suite de la motion



C'est pourquoi, le Maire de Saint-Leu-La- Forêt et l'ensemble du Conseil municipal :

Point de désaccord :

Sébastien Meurant propose :

- *S'opposent au projet d'échangeur tel qu'il est envisagé aujourd'hui ;*

Notre proposition :

- *S'opposent au projet d'échangeur*

Ou

- *S'opposent au projet d'échangeur tel que présenté dans les six variantes, compte-tenu de l'emprise sur le territoire de Saint-Leu-la-Forêt.*

Explication de notre position : *nous souhaitons qu'il ne puisse y avoir aucune ambiguïté sur la position de la Ville sur le refus d'un échangeur sur son territoire.*

- demandent au Conseil général, la création d'une instance de concertation regroupant les élus, les habitants et leurs représentants qui sera saisie de toute proposition ;

- demandent au Conseil général de continuer et d'approfondir ses études afin de trouver une solution d'accès à la future ZAC sur le territoire du Plessis-Bouchard privilégiant la sécurité aux abords des logements, groupes scolaires et équipements à proximité respectueuse de l'environnement humain et urbanistique existant ;

- demandent à la Région Ile - de - France de geler tout financement d'études qui serait contraire à cette motion municipale.

PETITION CONTRE L'ECHANGEUR A115

Je soutiens la motion municipale qui s'oppose à la réalisation d'un échangeur A115 sur le territoire de Saint-Leu-la-Forêt.

Je clique sur <http://psstleulaforet.wordpress.com>

Eric DUBERTRAND – Christel LEROYER – Nathalie BLANCHARD – Didier IMBERT